REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE — **MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENTSUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**

SECRETARIAT GENERAL

Direction générale des ressources humaines

Secrétariat permanent des comités techniques paritaires ministériels

ARRETE du 15 juin 2007 modifiant l'arrêté du 24 novembre 2006 portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'éducation nationale

---

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 24 novembre 2006 modifié portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'éducation nationale ;

Arrête :

L'arrêté du 24 novembre 2006 susvisé est modifié comme suit :

I. Sont nommés représentants de l'administration :

a) titulaires :

- Ali Bencheneb, recteur de l'académie d'Orléans-Tours en remplacement de Claire Lovisi ;

- Thérèse Filippi, sous-directrice des études de gestion prévisionnelle et statutaires à la direction générale des ressources humaines, en remplacement de Dominique Antoine.

b) suppléants :

- Elodie Fourcade, chef du bureau des études statutaires et réglementaires à la direction générale des ressources humaines en remplacement de Thérèse Filippi ;

- Pascal Roinel, chef du bureau des statuts, de la réglementation et de la gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences à la direction de l'encadrement, en remplacement de Claude Lecompte.

II. Patrick Désiré est nommé représentant titulaire du personnel, au titre de la Confédération générale du travail (CGT), en remplacement de Micheline Davesne.

Fait à Paris, le 15 juin 2007.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines

PIERRE-YVES DUWOYE